

"L'Humanité doit à l'enfant ce qu'elle a de meilleur à donner."

Déclaration des Nations-Unies

Association de Parrainage "Le Don de l'Enfant"

www.donenfant.org

62 rue du 9^{ème} Zouaves, 68140 Munster

presidente@donenfant.org

PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 12 JANVIER 2022

Tél: 03.68.07.57.11

Le mercredi 12 janvier 2022, à 15 heures, les membres du Conseil d'Administration de l'Association « Le Don de l'Enfant » se sont réunis à la salle des fêtes de Munster.

> Sont présents :

Mmes DE LEONARDIS Eléonore, DUC Marie-France, GEMBERLE Yolande, JANTEL Estelle, SIFFERMANN Nicole, STOEHR Andrée et STOEHR Emilie

Mrs BACH Michel, KIRSCH Jean-Michel, LAHEURTE Gérard et STOEHR Jean

Est excusé :

M. STAUDER Jean-Marie

Est absent :

M. JANTEL Daniel

Andrée STOEHR souhaite la bonne année aux membres présents.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 SEPTEMBRE 2021

Le procès-verbal de la réunion du 15 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT D'UN TIERS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION LORS DE NOTRE ASSEMBLEE GENERALE

Pour rappel, notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire aura lieu le samedi 2 avril 2022 et non le samedi 9 avril 2022 comme initialement prévu, dans la Salle de la Laub, rue Saint-Grégoire, à Munster. Elle sera suivie d'un Conseil d'Administration.

Le tiers sortant est composé de :

- Mmes DE LEONARDIS Eleonore, DUC Marie-France et JANTEL Estelle
- M. STAUDER Jean-Marie

Mesdames DE LEONARDIS Eleonore, DUC Marie-France et JANTEL Estelle indiquent qu'elles se représentent. La question sera posée à M. STAUDER Jean-Marie.

NOMBRE D'ENFANTS AU FOYER ET BOURSIERS

Au 1er novembre, nous parrainons

- 22 enfants dans le Foyer
 - o dont 12 garçons nés entre 2002 et 2012
 - o et 10 filles nées entre 2004 et 2012
- 106 enfants boursiers
 - o dont 57 filles nées entre 2002 et 2015
 - o et 49 garçons nés entre 2000 et 2015
 - o pour lesquels nous avons actuellement 98 parrains. Il nous manque donc 8 parrains.

DON DE 10 € AUX ENFANTS DU FOYER POUR LA FETE DU TET

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité, comme les années précédentes, de donner 10 € à chacun des enfants du Foyer à l'occasion de la Fête du Têt.

AUGMENTATION DES SALAIRES DU PERSONNEL EN 2022

Les salaires du personnel du Foyer augmentent de 10 € par mois en 2022, ce qui nous donne les salaires suivants :

Père de famille : 276 €
Mère de famille : 249 €
Cuisinière : 241 €

Ces salaires incluent les cotisations sociales obligatoires.

MANIFESTATIONS PREVUES EN 2022 (SI LES CONDITIONS SANITAIRES LE PERMETTENT)

Les manifestations suivantes sont actuellement prévues pour l'année 2022 :

- 19/20 janvier : vente de soupe pékinoise
- 5 mars : carnaval des enfants à Munster (crêpes, gaufres et gâteaux)
- 2 avril : Assemblée générale et Conseil d'administration
- 9 avril : vente de gâteaux au marché de Munster
- 10 septembre : vente de gâteaux au marché de Munster

La tenue effective de ces manifestations dépendra des conditions sanitaires.

BENEFICE DES MANIFESTATIONS ORGANISEES EN 2021

Andrée STOEHR détaille les bénéfices des manifestations organisées en 2021 :

Opérations : 5980,49 €
 Dons : 8825,21 €
 Subvention : 600 €

Andrée STOEHR rappelle que, lors des manifestations, il peut arriver que l'on soit trop nombreux ou pas assez. Elle indique qu'il serait judicieux que les membres qui souhaitent participer s'inscrivent à l'avance de manière à permettre une meilleure organisation.

Andrée STOEHR demande si un nouveau diner dansant pourrait être organisé en octobre 2022. Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité. Il est décidé de réserver une salle dès à présent quitte à l'annuler si les circonstances l'exigent.

Il est également décidé à l'unanimité de renouveler en 2022 les ventes de fromages.

PRESENTATION DES COMPTES

Gérard LAHEURTE présente les comptes 2021 de l'Association. Ceux-ci sont quasiment à l'équilibre, ne présentant qu'un léger déficit de 35,29 €, ceci grâce à l'ensemble des manifestations effectuées dans l'année.

SOLDE DE L'ASSOCIATION CULTURELLE VIETNAMIENNE DE MULHOUSE

Jean-Michel KIRSCH indique avoir, au nom de notre Association, récupéré les biens restants suite à la dissolution de l'Association Culturelle Vietnamienne de Mulhouse. Ceux-ci sont composés de :

- un accordéon et sa valise de transport
- une encyclopédie Thema Larousse en 5 volumes + un index

L'Association Culturelle n'ayant eu aucune activité depuis plusieurs années, les comptes de celle-ci étaient vides.

Le Conseil d'Administration va demander à un musicien d'évaluer la valeur de l'accordéon.

DIVERS

Suggestions

Aucune suggestion n'a été reçue suite à l'envoi de l'ordre du jour.

Concert de l'Epiphanie

Du fait de la situation sanitaire, le concert de l'Epiphanie prévu le 9 janvier 2022 a été annulé et devrait être reprogrammé au printemps.

Changements d'enfants

Andrée STOEHR rappelle que les enfants suivants sont radiés d'office :

- Ceux ayant réussi leur examen et trouvé un emploi
- Ceux ayant arrêté leurs études et trouvé un emploi
- Ceux refusant de faire des études et de travailler

Mais le parrain peut continuer, s'il le souhaite, à leur verser de l'argent en direct, sans passer par l'Association.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 17 heures.

Fait à MUNSTER, le 12 janvier 2022

Le Secrétaire Jean-Michel KIRSCH La Secrétaire Adjointe Estelle JANTEL